



# CSE CENTRAL : PROJET PORTAGE



L'objet du CSE Central de vendredi 7 mai était, pour les élus CFDT, d'obtenir des réponses claires à un certain nombre d'inquiétudes légitimes concernant l'usine Portage, au Canada, dédiée à la production de protéines de pois.

**Question :**

Quel est le delta entre le budget initial et le coût de la construction de l'usine Canadienne ?

**Réponse : A date, La direction annonce un dépassement de + 45 %.**

**Question :**

Quand la production de pois démarrera-t-elle ?

**Réponse : La production devrait commencer, si "tout va bien" en mois de juillet.**

**Question :**

Pourquoi ce retard ?

**Réponse : La raison invoquée de ce retard est la crise sanitaire.**

**Question :**

Si l'objectif de l'usine est la production de protéines de pois, quelle est la politique commerciale concernant les produits issus de la protéine ("commodités") ?

**Réponse : La direction confirme que des "experts" travaillent sur le sujet.**

**Question :**

Devant le nombre croissant des entreprises concurrentes sur ce marché, la direction commerciale envisage-t-elle de faire revoir sa politique de prix ?

**Réponse : La Direction affirme que la politique de prix reste inchangée (objectif 25 % parts de marché pour Roquette).**

**Question :**

Quid sur le retour sur investissement du site canadien ?

**Réponse : La direction indique qu'il est trop tôt pour le définir, il faut attendre fin 2022 pour avoir une vision plus claire.**

**Question :**

Quid du financement (endettement etc..) ?

**Réponse : La direction ne donne pas une information claire : pas de ligne comptable dédiée. Il s'agit d'un projet parmi les autres (Symphony, Origami...).**

**Les élus CFDT comprennent l'importance de la stratégie Roquette de se positionner sur le marché porteur de la protéine de pois mais sont très inquiets sur la façon dont est mené ce projet.**

**Les délais et les coûts ne sont pas respectés, on ne sait pas ce qu'on le fera des co-produits et ils sont incapables de nous dire aujourd'hui quel sera le retour sur investissement.**

**Pour la CFDT, il est inacceptable que le Conseil d'Administration et la Direction générale essaye de faire payer les salarié.e.s français au travers d'une rupture conventionnelle. Le seul but de la Direction est-il de faire des économies afin de tenir les promesses aux actionnaires et de continuer à leurs servir des dividendes ?**

